

**ADMINISTRATION
COMMUNALE DE WOLUWE-
SAINT-PIERRE
Collège des Bourgmestre et
Echevins
Avenue Charles Thielemans, 93
B – 1150 BRUXELLES**

V/Réf : MC/DW-2015/392 (PU/587236)-s/2438
N/Réf. : AVL/JMB/WSP-2.181/s.581
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Rue Kelle, 47.
Démolition et reconstruction du volume arrière et réaménagement intérieur.
Demande de permis d'urbanisme.

En réponse à votre lettre du 22 décembre 2015 sous référence, reçue le 23 décembre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 6 janvier 2016.

La demande concerne une petite maison entre mitoyens qui date de vers 1910 d'après la notice sur la rue Kelle qui figure à l'Inventaire du patrimoine architectural de la Commune. Elle vise à démolir l'annexe arrière du rez-de-chaussée et à en reconstruire une nouvelle dont l'emprise au sol serait plus importante. Les dispositions spatiales intérieures seraient également modifiées.

La CRMS n'a pas de remarque particulière sur les interventions projetées. Elle constate toutefois que les châssis, la porte et la corniche en façade avant seraient en aluminium thermolaqué blanc. De manière générale, la Commission recommande le choix de châssis en bois dont les divisions s'inspirent des châssis d'origine et respectent la cohérence de l'ensemble architectural auquel la maison appartient.

La CRMS demande que les prescriptions urbanistiques soient strictement respectées.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme I. Leroy
- B.D.U. – D.U. : Mme J. Van Laethem

M.-L. ROGGEMANS
Présidente